

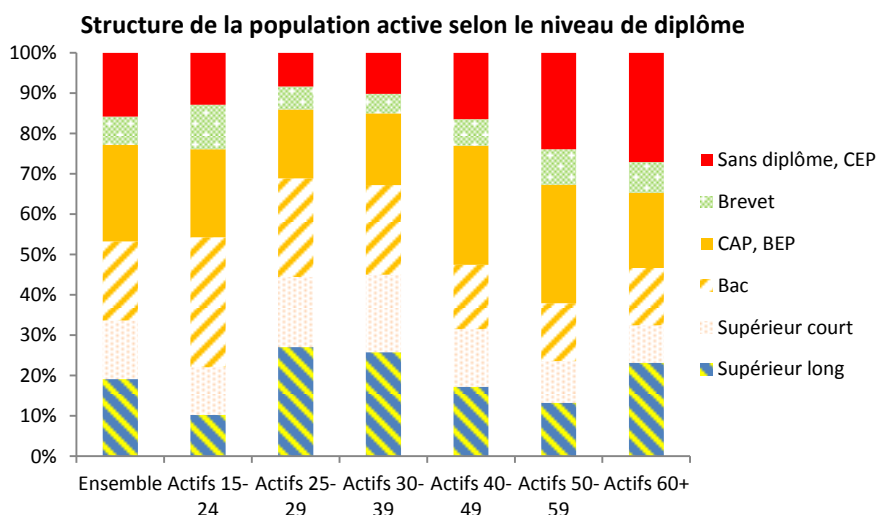
Qualification et insertion professionnelle : évolution récente

Vendredi 18 juillet 2014

Le présent flash revient sur une étude récente en matière d'insertion professionnelle des jeunes, en rappelant au préalable les principales caractéristiques de la structure des qualifications de la population active française.

1. Une population active de plus en plus qualifiée...

En 2012, la **structure de la population active** par qualification en France faisait apparaître la photographie suivante : environ un **tiers de diplômés du supérieur**, un **cinquième de bacheliers**, un quart au niveau CAP/BEP, moins de 10 % au niveau du brevet des collèges et le reste (**16 % sans diplôme** ou disposant du certificat d'études primaires (CEP) abrogé en 1989). Toutefois, la moyenne masque des **réalités très contrastées** en fonction de la catégorie d'âge observée. Ainsi, en traitant séparément la catégorie 15-24 ans, dont la situation vis-à-vis du diplôme n'est pas toujours stabilisée, on constate une **qualification de la population active décroissante en fonction de l'âge** : plus d'un actif sur quatre de la tranche d'âge 25-29 ans était diplômé du supérieur long (au-delà de bac +2), contre 17 % pour les 40-49 et 13 % pour les 50-59. Au niveau du bac, cela concernait 24 % de la classe 25-29 ans, contre, respectivement, 16 % et 14 %. Le croisement s'opère pour les diplômés de niveau inférieur au bac : 17 % de détenteurs de CAP/BEP chez les 25-29 ans, contre 30 % pour les 40-49 ans et les 50-59 ans, ou encore 8 % sans diplôme/niveau CEP chez les 25-29 ans contre 16 % chez les 40-49 et 24 % chez les 50-59 ans. La catégorie des actifs de 60 ans et plus semble atypique : en effet, la part de diplômés du supérieur long est proche de celle des 25-29 ans, mais la part de sans diplômes/CEP est la plus élevée toutes catégories confondues. Compte tenu du caractère pivot des 60 ans en France (âge légal d'ouverture des droits jusqu'à la réforme des retraites de 2010), qui marque pour la plupart des actifs la fin de la vie professionnelle et l'entrée en retraite, on peut faire l'hypothèse que les personnes demeurant au sein de la population active après cet âge appartiennent aux catégories qui ont réalisé des études longues, dont le départ à la retraite s'organise plutôt autour de l'âge du taux plein (65 ans jusqu'à la réforme de 2010) et, à l'autre extrême, les moins diplômés aux carrières incomplètes quittant le marché du travail le plus tard possible afin d'améliorer leur pension.



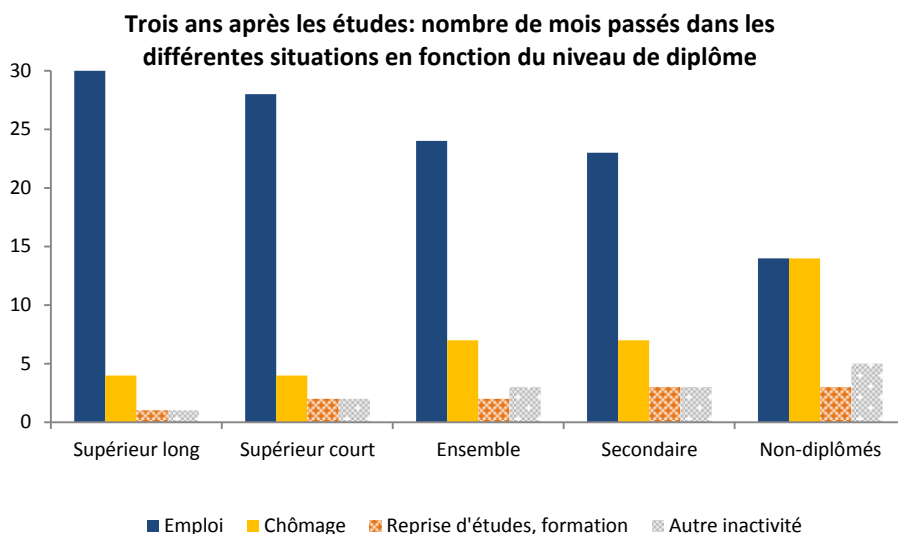
Source : Afep à partir d'INSEE (Enquête emploi).

2.et une insertion professionnelle qui dépend plus étroitement du diplôme obtenu

Dans une étude récente¹, le Céreq (Centre d'études et de recherches sur les qualifications) a présenté les résultats de la sixième édition de ses enquêtes d'insertion. Au printemps 2013, 33 000 jeunes de France

¹ « Face à la crise, le fossé se creuse entre niveaux de diplôme », Enquête 2013 auprès de la génération 2010, Bref du Céreq n° 319, C. Barret, F. Ryk, N. Volle, mars 2014.

métropolitaine issus de tous les niveaux de formation à la fin de l'année scolaire 2009-2010 ont répondu à une enquête téléphonique ayant pour objectif la connaissance des conditions d'accès à l'emploi en fonction de la formation initiale suivie et de caractéristiques individuelles (origines nationale et sociale, genre). Son intérêt principal est la description mois par mois des situations d'activité rencontrées par les jeunes entre la sortie de formation et la date de l'enquête, conduite d'avril à juillet 2013, que l'on peut ensuite comparer aux résultats des enquêtes précédentes. Le premier point qui ressort de cette étude est la **progression du chômage pour la très grande majorité des catégories** : en 2013, trois ans après leur sortie du système éducatif, **deux jeunes actifs sur dix (22 %) étaient encore en recherche d'emploi**, soit 8 points de plus qu'en 2007 (pour la génération sortie en 2004). Hormis trois catégories (bac +2/+3 en santé, écoles d'ingénieurs, doctorat), les dix autres ont vu le chômage augmenter, parfois dans des proportions spectaculaires : **+ 16 points pour les non-diplômés** (de 32 % à 48 %), + 15 points pour les détenteurs d'un CAP/BEP (de 17 % à 32 %), + 6 points pour les détenteurs d'un Master 2 de niveau bac + 5 (de 6 % à 12 %). L'insertion professionnelle de cette génération s'est déroulée dans des conditions difficiles, son arrivée sur le marché du travail en 2010 coïncidant avec la forte poussée du chômage suite à la Grande récession².



Source : Afep à partir de Céreq (génération 2010). Supérieur court jusqu'à bac +4 inclus.

Si la progression du chômage a concerné la plupart des nouveaux entrants, elle a été particulièrement forte chez les **non-diplômés** : sur les trois ans étudiés, ces derniers ont passé en moyenne **14 mois au chômage**, soit le double de la moyenne (7 mois) et une progression d'un trimestre par rapport à la génération précédente. Comme le souligne l'étude, « **en moyenne, les non-diplômés de cette génération ont passé autant de temps au chômage qu'en emploi** ». Surtout, alors que les conditions globales d'emploi des jeunes ne semblent pas s'être dégradées une fois passée la phase d'insertion (stabilité de la part des EDI³, légère hausse du salaire médian à la première embauche), celles relatives aux non-diplômés font apparaître une baisse de la part des EDI et une hausse des emplois à temps partiel contraint. Pour cette catégorie, seuls quatre jeunes en emploi sur dix étaient en EDI trois ans après leur sortie du système, contre près de 7 sur 10 pour la moyenne nationale et 8 sur 10 pour les diplômés du supérieur long.

La montée en qualification de la population active est une réalité incontestable qui se traduit par une exclusion accrue des non-diplômés. De fait, près de quatre chômeurs sur dix sont sans diplôme ou disposent d'un niveau d'études au plus égal au brevet des collèges/CEP (ce ratio est de 80 % au niveau bac). Il faut donc agir sur l'offre de travail en réduisant au maximum les cas de décrochage. Pour autant, cette action ne pourra à elle seule résoudre l'ensemble des difficultés si l'appariement avec la demande de travail n'est pas nettement amélioré en parallèle. En particulier, il faudrait aussi veiller à limiter les excès inverses du type « course aux diplômes », surtout lorsque cette dernière se fait indépendamment des besoins actuels et futurs des entreprises, augmentant les risques de surqualification et donc de frustration.

² 4,6 millions d'inscrits à Pôle emploi en septembre 2010 et un taux de chômage au T3 2010 de 8,8 % (France métropolitaine).

³ « Emplois à durée indéterminée » : CDI, fonctionnaire, emploi non salarié.